

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

\*\*\*\*\*

**COMMISSION NATIONALE CENTRAFRICAINE POUR L'UNESCO**

**RAPPORT SUR LA PROMOTION ET L'USAGE DU MULTILINGUISME ET  
L'ACCES UNIVERSEL AU CYBERESPACE EN REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE**

**Novembre 2014**

## **INFORMATIONS GENERALES**

**PAYS : REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**ORGANISATION RESPONSABLE DU RAPPORT : COMMISSION NATIONALE CENTRAFRICAINE POUR L'UNESCO**

**BP : 1583 ;**

**FAX : +236.21.61.41.74**

**Tel : +236.21.61.43.00/ +236 75.54.10.88**

**NOM DU RESPONSABLE CERTIFIANT LE RAPPORT : Mme Georgette Florence KOYT-DEBALLE  
Secrétaire Générale de la Commission Nationale Centrafricaine pour l'UNESCO**

\*\*\*\*\*

## **POLITIQUE DE PROMOTION DE L'USAGE DU MULTILINGUISME ET L'ACCES UNIVERSEL AU CYBERESPACE EN R.C.A**

Le multilinguisme en Centrafrique se traduit en grande partie par la coexistence des deux langues officielles que sont le français et le Sängö. Toutefois, certaines langues issues des grands groupes linguistiques centrafricains sont aussi utilisées mais à l'échelle limitée dans les programmes d'alphabétisation d'une part et par certaines ONG locales d'autre part, à travers l'usage de quelques documents religieux. La promotion du multilinguisme en Centrafrique se fait donc sensiblement par le biais des programmes d'alphabétisation des adultes et d'éducation de base non formelle des jeunes ; elle se fait également à travers des programmes d'émissions radiodiffusées et télévisées, des procès en justice et des cultes religieux (Evangiles et Cantiques).

La volonté politique, manifestée pour la valorisation des différentes langues notamment la langue Sängö qui est la plus répandue sur le territoire national et adoptée comme principale langue de communication depuis l'indépendance, demeure le fondement incontesté du multilinguisme en Centrafrique. Les principaux défis à relever aujourd'hui pour une véritable promotion du multilinguisme en RCA sont liés aux questions organisationnelles, didactiques, pédagogiques, à la prise en charge matérielle et financière, etc.

Le présent rapport comporte six axes essentiels à savoir :

1. La Politique linguistique en Centrafrique
2. Le multilinguisme dans l'enseignement formel
3. Le multilinguisme dans l'enseignement non formel
4. Les autres domaines du multilinguisme
5. La problématique de l'accès universel au cyberspace en Centrafrique
6. Les difficultés.

## **I. LA POLITIQUE LINGUISTIQUE EN CENTRAFRIQUE**

### **Quelques dates marquant l'évolution statutaire du Sängö :**

La Politique linguistique centrafricaine s'explique par l'évolution du statut du Sängö qui est marquée par les principales dates ci-après :

1. En 1960, identification et inscription dans la 1<sup>ère</sup> Constitution centrafricaine du Sängö comme langue véhiculaire de la R.C.A ;
2. En Juin 1964, proclamation et promulgation par le 2<sup>e</sup> Congrès du parti unique MESAN (Tenu à Berberati) du Sängö véhiculaire en langue nationale de la R.C.A ;
3. En Janvier 1965, institutionnalisation par Décret gouvernemental N° 65/022, de la Commission Nationale ad hoc pour l'étude du Sängö ;
4. En 1967, la Commission Nationale adopte un système alphabétique et orthographique relativement pratique. Mais faute d'une institution d'application effective et de suivi des recommandations alphabétiques et orthographiques de la Commission, la Convention proposée est vite tombée dans l'oubli, sans résultat concret ;
5. En 1974 ; Création de l'Institut Pédagogique National (IPN) avec une section « Alphabétisation Fonctionnelle » en Sängö ;
6. En 1975, Création de l'Institut de linguistique appliquée (ILA) devant prendre en charge plus tard les études fondamentales appliquées ;
7. En Avril 1982, Recommandation du Séminaire National sur la réforme du système éducatif ; Recommandation relative à la généralisation du Sängö comme matière et véhicule d'enseignement formel et non formel ;
8. En Janvier 1984, Décret gouvernemental N° 84/ 025 Promulguant l'alphabet officiel et le code orthographique national du Sängö ;
9. En Mai 1984, une ordonnance Présidentielle réorganise le système éducatif centrafricain en instituant le Sängö comme 2<sup>e</sup> langue d'enseignement en R.C.A ;
10. En Mars, 1991 ; Loi Constitutionnelles N° 91/ 001 accordant au Sängö le statut de langue officielle.

Toutes ces décisions et actions à la fois techniques et politiques mettent en relief les intentions gouvernementales en matière de politique de planification progressive de la langue Sängö ; cette volonté politique manifeste un intérêt de plus en plus croissant autour du statut juridique du Sängö, sa promotion et son enseignement systématique.

## **II. LE MULTILINGUISME DANS L'ENSEIGNEMENT FORMEL**

### **Le Programme Expérimental des Ecoles de Promotion Collective (EPC)**

Il se caractérise par l'enseignement du Sängö dans trois écoles de Promotion Collective dès 1973. Des trois premières écoles, l'on est successivement passé à 15, 40, 89 et enfin 180 écoles de Promotion Collective sur les 912 écoles primaires que comptait la R.C.A en 1980.

C'est dire en fait, qu'entre 1973 et 1980, le Sängö, langue nationale centrafricaine était expérimentalement introduite dans les programmes des E.P.C, par le biais des disciplines comme la

lecture, l'écriture, le calcul et le langage ; et cela, durant les deux premières années du cursus scolaire, à savoir le cours d'initiation (CI) et le cours préparatoire (CP).

Au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Trimestre de la seconde année d'apprentissage, la langue nationale le Sängö laisse la place au français dont l'apprentissage a également été mené de concert avec le Sängö selon la distribution suivante :

1<sup>ère</sup> année/3<sup>ème</sup> trimestre : Sängö/Français

2<sup>ème</sup> année/1<sup>ère</sup> trimestre : Sängö/Français

2<sup>ème</sup> trimestre : Français

3<sup>ème</sup> trimestre : Français

Les résultats enregistrés dans les Ecoles de Promotion Collective se sont révélés très encourageants pour une perspective de génération à court, moyen et long termes pour ce qui est de l'enseignement en langue Sängö. A titre d'exemple, les tests de déchiffrement administrés dans douze (12) écoles de promotion collective ont donné les résultats suivants :

- 651 élèves testés en Sängö / 552 élèves savent déchiffrés, soit 85%.
- 99 élèves ne savent pas déchiffrer, soit 15%.
- 651 élèves testés en français / 544 savent déchiffrer, soit 83 %.
- 107 élèves ne savent pas déchiffrer en français, soit 17 %.

En plus des décisions politiques et au regard des résultats encourageants fournis par le programme des écoles de formation collective, les cadres du Ministère de l'Education Nationale se réunissent en 1996 et mettent en place une Commission nationale chargée du Plan d'introduction du Sängö dans l'enseignement (Réunions de prise de Contact, examen et adoption du schéma du plan directeur du plan d'introduction du Sängö dans l'enseignement). Ce plan prévoit :

- 1- Le lancement de la phase préparatoire (1996-1999) ;
- 2- Le lancement du processus pédagogique expérimental (1999-2000 au CI et 2004-2005 au Cours moyen II) ;
- 3- L'Evaluation, les résultats, décisions et dispositions de généralisation progressive jusqu'en 2011.

Malheureusement tant ce processus n'a pu être mené jusqu'au bout pour des raisons matérielles et financières et bien d'autres encore.

### **III. LE MULTILINGUISME DANS L'ENSEIGNEMENT NON FORMEL**

#### **3.1 L'expérience du Projet des Ecoles Communautaires ou Ecoles de 2<sup>e</sup> chance**

L'expérience de ce projet est une initiative du Ministère de l'Education Nationale en partenariat avec l'Unicef ; elle a pour objectifs de :

1. Contribuer à accroître le taux de scolarisation des filles de 30 à 50% dans la zone de démonstration du Projet (Préfecture de la Nana-Gribizi) ;

2. Améliorer la qualité des prestataires des services aussi bien dans le système formel que non formel ;
3. Amener 80% des filles inscrites à un niveau équivalent au CM ;
4. Renforcer la capacité des gestionnaires du projet en matière de gestion, planification et suivi-évaluation ;
5. Assurer la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'éducation des filles.

L'expérience a débuté en 1995, par la création de 16 écoles puis, s'est étendue à une autre préfecture (Ouham) avec l'ouverture de 7 écoles Communautaires. Cette expérience a mis en œuvre deux cycles d'apprentissage :

- un cycle long où sont recrutés des enfants déscolarisés et non scolarisés de 8-11 ans
- et un cycle court qui prend en compte les enfants âgés de 12 à 14 ou 15 ans. ans les deux cas, l'enseignement est dispensé en Sängö puis en français de la manière suivante :

Cycle long (8-11ans) : deux années de langue nationale et une année de français ; avec une passerelle aménagée à la fin de la troisième année pour permettre aux plus doués d'intégrer le système formel au CMII, Cycle court (12 à 15ans) : une année de langue nationale et une année de français ; une troisième année est consacrée à un mécanisme de réinsertion socioprofessionnelle sur la base d'activités génératrices de revenus dont les outils ou les matériels sont fournis aux apprenants : machine à coudre, moulin à manioc, matériels de jardinage, etc.

D'après l'analyse ou le diagnostic de la situation de l'alphabétisation mené dans le pays en Juillet 2009, l'expérience des écoles communautaires, quoiqu'embryonnaire, a contribué de manière significative à l'amélioration du taux de scolarisation de 30 à 44% dans l'une des zones de démonstration, la Nana-Gribizi, car dans l'Ouham, ce programme n'a pas été évalué.

### **3.2 Les Programmes d'alphabétisation des adultes**

- **L'expérience du Sängö dans les Programmes d'alphabétisation**

Elle s'est faite avec la création de l'Institut Pédagogique National (IPN) à partir de 1974 ; l'IPN avait entre autres objectifs de relancer les recherches sur le Sängö et initier son enseignement au niveau formel. En effet, grâce à l'assistance de l'UNESCO à un programme visant l'alphabétisation fonctionnelle en langue nationale pour les producteurs de Coton, Café, Tabac et Roselle, le Département de l'alphabétisation fonctionnelle de l'IPN relance opportunément l'étude des problèmes relatifs aux systèmes alphabétiques et orthographiques du Sängö dans la perspective de l'élaboration des outils didactiques pour l'alphabétisation en Sängö (cf. syllabaires de lecture-écriture, calcul, mots nouveaux pour des besoins nouveaux).

Il est à noter ici que les préoccupations d'alors, qui visaient à répondre à une problématique alphabétique, orthographique et didactique simple et pratique, pouvaient se ramener aux quatre questions suivantes :

- a) Comment écrire le Sängö ?
- b) Quels symboles pratiques faut-il adopter ?
- c) Faut-il les noter tous ?

d) Comment enseigner le Sängö ?

En réponse à ces questions, le Département d'alphabétisation fit alors l'impasse sur la notation tonale, considérée à tort comme source de nouvelles difficultés pédagogiques " insurmontables ". Ce faisant, le Département adopta alors un alphabet Sängö supposé plus simple et une définition orthographique dite plus pratique pour les activités d'alphabétisation fonctionnelle.

C'est fort alors de cet acquis, que le département lança en Septembre 1976, un journal post alphabétisation dénommé "LINGA" en Sängö avec un tirage de 1500 exemplaires tous les deux mois.

A partir de cette expérience, qui a pris fin en 1981, les programmes d'alphabétisation en Sängö se sont intensifiés à côté de quelques programmes menés en français. L'un des facteurs de l'intensification des programmes d'alphabétisation en Sängö a été la loi d'orientation de l'éducation votée par l'Assemblée nationale le 20 Novembre 1997. Cette loi fait obligation à tous les projets de développement à caractère communautaire d'insérer dans leur programme d'action un volet alphabétisation et d'en assurer la promotion multiforme. Cette initiative a été suivie par celle d'alphabétisation des peuples autochtones.

- **Les programmes d'alphabétisation en milieux pygmées**

Les pygmées sont des chasseurs, cueilleurs et nomades qui vivent dans la forêt, au Sud-ouest de la R.C.A. Cette frange de la population centrafricaine estimée à plus de 15.000 âmes méconnaît ses droits fondamentaux, car analphabète dans sa majorité. Ils sont généralement exploités, pour certains, par leurs maîtres et voisins directs.

Les acteurs du programme d'alphabétisation en milieux pygmées sont les institutions religieuses et les organisations non gouvernementales. Leur programme d'alphabétisation vise l'éducation, la santé, la justice sociale, la protection de l'environnement, la culture pygmée et les devoirs civiques. L'alphabétisation en milieux pygmée se fait dans trois langues principales : la langue vernaculaire AKA, le SÄNGÖ et le FRANÇAIS

On retiendra en résumé que l'alphabétisation en Centrafrique est un support incontournable pour la promotion du multilinguisme.

#### **IV. AUTRES DOMAINES DU MULTILINGUISME**

##### **2.1 Les institutions favorisant sa promotion**

Des autres institutions et structures où le multilinguisme se manifeste à grande échelle, on retiendra :

1. Le Ministère de la Communication, qui diffuse à travers les ondes nationales les émissions en Sängö et en français.
2. Le Ministère de la Justice qui autorise la tenue des procès en Sängö et en français
3. Les confessions religieuses qui développent les évangiles et qui tiennent les cultes en Sängö et en français de même, elles chantent des cantiques en Sängö, en français et même dans certaines langues vernaculaires.
4. La Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle alphabétise essentiellement en Sängö et un peu en français.

5. L'Association Centrafricaine de la Traduction de la Bible et de l'Alphabétisation (ACATBA) et la Société Biblique en Centrafrique (SBCA) traduisent et diffusent la bible en français, en Sängö et dans certaines langues locales.
6. L'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) travaille sur la Sängö (élaboration de dictionnaires, et de lexiques spécialisés ; rédaction de la grammaire du Sängö ; traduction en Sängö de certains ouvrages...)
7. L'Association des Femmes Centrafricaines pour la Lutte contre l'Analphabétisme (AFCLA) alphabétise essentiellement en Sängö et un peu en français.
8. La Fédération Nationale des Éleveurs de Centrafrique (FNEC) mène une alphabétisation en Foulbé, en Sängö et en Français.

## 2.2 : Quelques principales œuvres

Malgré les défis d'ordre structurel auquel est confronté en général le problème d'édition des ouvrages en RCA, nous citerons ici, sans être exhaustif quelques titres illustratifs d'ouvrages matérialisant une florissante production en matière du multilinguisme. On classera grosso modo les ouvrages en trois catégories :

### a. Les documents unilingues

- *Âyê sô asī na mbī ândö*(littérature) ;
- *Ndiä tī sêwâ* (code de la famille) ;
- *Sîngalê tī bê* (littérature) ;
- *Tângo tī Ngonzo, Vundü, Kamënë na Ngïä* (littérature) ;
- *Gä, ë fono na yâ tī Bêafrika* (littérature) ;
- *Bungbi tī akete kodoro* (littérature) ;

### b. Les documents bilingues

- *Lexiques de l'élevage* (document de référence) ;
- *Lexique de linguistique* (document de référence) ;
- *Lexique de l'exploitation forestière / Gbâmbupa tī lëngö gbakô* (document de référence) ;
- *Dictionnaire gbaya-français République Centrafricaine* (document de référence) ;
- *Dictionnaire banda-français* (document de référence) ;
- *Dictionnaire sango-français* (document de référence) ;
- *Manu / Manu* (littérature) ;
- *La fête / Matânga* (littérature) ;
- *Atënë tī Bêafrika/ Paroles du cœur de l'Afrique* (ouvrage collectif, littérature) ;
- *Les contes de Mamie Joe/ Âtere tī Âtâ Joe* (littérature) ;
- *Granny Joe's Tales/ Â tere tī Âtâ Joe* (littérature) ;
- *Illustrated lexicon Sängö-English - English-Sängö* (document de référence) ;
- *Lexique illustré Sängö-Français - Français-Sängö* (document de référence).

### c. Les documents en français / anglais comportant des mots en Sängö ou autres langues locales

- *La Sunoogo dans le jaden du Zabide / La joie dans le jardin de l'honnête homme* (littérature).

- *Plantes médicinales et soins* (document de référence) ;
- *The Sango language and its Lexicon* (document de référence) ;
- *Nago ou comment s'en sortir (littérature).*
- *Les mots étrangers (littérature).*
- *La défaite des mères (littérature).*
- *Ravages* (littérature).

## V. LA PROBLEMATIQUE DE L'ACCES UNIVERSEL AU CYBERESPACE

### 5.1 : Historique de l'avènement des technologies de l'information et de la communication

En 1966, les pays composant l'Afrique Equatoriale Française (Gabon, Congo Brazzaville, Tchad et la RCA) créèrent un Centre mécanographique commun basé à Brazzaville pour le traitement automatisé de leurs données administratives et financières. Deux ans plus tard, en 1968, face aux progrès technologiques, ce Centre se dota d'ordinateurs et devint alors une structure informatique dénommée Centre Informatique Trans-Equatorial (CITE).

Par souci d'autonomie, chaque pays membre du CITE opta pour la création de son propre centre informatique. C'est ainsi que naquit en 1972, en RCA, l'**Office National d'informatique (ONI)** par ordonnance N° 72 /018. Ainsi, l'ONI en dehors de sa traditionnelle mission de traitement des données administratives, poursuit des objectifs de formation et de perfectionnement en informatique, d'étude et de la réalisation des projets d'informatisation et cette institution apporte une contribution non moins importante à la définition de la politique informatique de l'Etat centrafricain.

### 4.2 : Extension de l'internet

Aujourd'hui, l'enseignement de l'informatique et principalement de l'internet est devenu une priorité du gouvernement dans les différents ordres du système éducatif ainsi qu'à l'Université de Bangui et dans les établissements de formation professionnelle. Il est à noter que l'on assiste de plus en plus à la création des structures de cyber café qui attirent une population importante de jeunes tant à Bangui la capitale que dans les provinces. Notons que certains projets pilotes, dans le cadre de la coopération française et aussi indienne d'extension d'internet sur l'ensemble du pays virent le jour et furent de courte durée dans certaines régions rurales confrontées au problème d'alimentation en énergie.

## V. LES DIFFICULTES

Malgré les efforts que déploie le gouvernement pour la promotion du multilinguisme et l'accès au cyberspace, nombreuses sont encore les difficultés rencontrées. Elles sont entre autres d'ordre structurel et financier.

En effet, sur le plan didactique l'insuffisance de manuels en langue Sängö qui est surtout la langue maternelle reste un véritable handicap à l'apprentissage des matières d'éveil. Souvent la cause est le déficit enregistré dans la stratégie de vulgarisation des terminologies techniques bilingues adoptées par les institutions de recherche.



Mais le principal nœud du problème demeure l'inexistence d'un mécanisme durable de prise en charge financière, et des besoins et du personnel qui relèvent de ces structures. A ces défis s'ajoutent l'insuffisance du matériel informatique et leur alimentation en source d'énergie quant à l'aspect cyberspace.

## **CONCLUSION**

Le multilinguisme en République Centrafricaine s'explique essentiellement par la cohabitation des langues officielles que sont le Sängö et le Français ; toute fois, certaines langues issues des grands groupes linguistiques du pays sont diffusées à une échelle limitée à travers des programmes d'alphabétisation exécutés par des ONG ainsi que certaines missions religieuses locales.

Les difficultés rencontrées dans la promotion du multilinguisme en République Centrafricaine ne sont pas liées à la langue mais plutôt à des aspects organisationnel, sociologique, didactique et financier. Le niveau de pauvreté généralisé, aggravé aujourd'hui par des crises récurrentes ne permet pas encore d'assurer la couverture totale du pays en cyberspace, outil de promotion linguistique, comme souhaité ; toute fois, les efforts du gouvernement dans ce domaine sont remarquables au

\*\*\*\*\*

## LISTE DES OUVRAGES CITES

### a. Documents unilingues

- **Âyê sô asî na mbi ândö**, avril 1994, Société Internationale de linguistique ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2009, **Sîngalê tî bê** (littérature).
- **Ndiä tî sêwâ**, novembre 1997, RCA ;
- DAGNAN Ch., 1990. **Tângo tî Ngonzo, Vundü, Kamënë na Ngïä**, Société Internationale de Linguistique et Institut de linguistique Appliquée, Bangui;
- **Gä, ë fono na yâ tî Bêafrîka**, 1990, Société Internationale de Linguistique ;
- DOUNGOUTE F., MOUNE V., DONGOMBE A., et LOUMA C.. **Bungbi ti akete kodoro**, PNUD Bangui

### b. Les documents bilingues

- **Atënë tî Bêafrîka/ Paroles du cœur de l'Afrique**, 2007, Edition du Jasmin (ouvrage collectif) ;
- TISSERANT RP Ch., 1931, **Dictionnaire banda-français**, Institut d'Ethnologie, Paris
- KOYAMOFU G. MOLOLI A., DIKI-KIDIRI M., 1998, **Lexique de linguistique** (document de référence);
- KOYAMOFU G., MOLOLI A., 1998, **Lexique de l'élevage** (document de référence) ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., **Bilingual illustrated Lexicon Sängö-English – English-Sängö**. (sous presse)
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2007, **La fête / Matanga**, Bangui livre 3, Collection Lisons !(littérature) ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2007, **Manu**, Bangui livre 2, Collection Lisons ! (conte) ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2009, **Â tere tî Âta Joe**, Bangui (conte) ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2009, **Les contes de Mamie Joe/ Â tere tî Âta Joe**, Collection lisons !(conte) ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2011, **Illustrated lexicon Sängö-English English-Sängö** (document de , référence) ;
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2013, **Lexique illustré Sängö-Français Français-Sängö**, Editions Universitaires Européennes
- **Lexique de l'exploitation forestière / Gbâmbupa tî lëngo gbakô**, novembre 2000, Institut de Linguistique Appliquée (document de référence) ;
- MOTTE E., 1980. **Les plantes chez les pygmées Aka et les Monzombo de la Lobaye (Centrafrique)**. SELAF, Paris

### c. Les documents en français / français comportant des mots en Sängö ou autres

- BOUQUIAUX L., KOBOZO J-M, DIKI-KIDIRI M., VALLET J. et BEHAGHEL A., 1978. **Dictionnaire Sango-Français / Bakarî Sängö-Farânzi et Lexique français-sango /Kêtêbakarî farânzi-sängö**. Collection T029, SELAF, Paris
- **Dictionnaire banda-français**
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2006, **Ravages**, Editions, Acoria.
- KOYT-DEBALLÉ G. F., 2008, **Nago ou comment s'en sortir**, édition locale
- OULIPO, **La Sunoogo dans le jaden du Zabide/ La joie dans le jardin de l'honnête homme**, octobre 2004, Edition Mille et une nuits (poèmes).
- PINGUILLY Y., YABOUZA A., 2008, **La défaite des mères**, Oslo Editions.

- ROULON-DOKO P., 2008, *Dictionnaire gbaya-français République Centrafricaine*, Editions Karthala;
- SAULNIER RP P., 1995, *Plantes médicinales et soins en Centrafrique*, Centra pastoral - Bangui ;
- THORNELL Ch., 1997, *The Sango language and its Lexicon*, Lund University Press;
- VASSILIS A., 2004, *Les mots étrangers*, Folio.